



Le Jeudi 5 juin 2014

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 5 juin 2014 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire et en présence de tous les conseillers municipaux sauf Serge MER et Joël CLOAREC.

**" MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET COMMUNAL
ET
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES "**

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Ernest PENN, Secrétaire de Séance.

- **1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 15 mai 2014 est approuvé à l'**unanimité**.

- **2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales**

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales. Les travaux de création de fossés et la mise à l'arase des chaussées pour cette année est confiés à l'Entreprise ETA PENN de Plougar.

La Fête communale aura lieu le samedi 28 juin prochain.

- **3/ Situation de travaux**

Réalisation de travaux d'entretien des espaces verts par le service technique.

- **4/ Mise en place d'un site Internet communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite par l'Association des Maires Ruraux de France, de mettre à disposition de la commune de PLOUGOURVEST un outil de réalisation de son site Internet. A partir d'une maquette fournie par l'AMFR via "Campagnol.fr", les services municipaux auront la possibilité de saisir et mettre à jour les informations qu'ils auront librement choisies concernant la vie locale, le conseil municipal, les activités économiques et touristiques, les associations etc... Le coût forfaitaire de cette prestation est de 180 € HT annuelle. Approbation à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

- **5/ Attribution de subventions communales 2014 aux associations**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décident d'attribuer les subventions suivantes :

ORGANISMES	2014
Etoile Filante Foot	1 200,00 €
Etoile Filante Hand	850,00 €
Club des Aînés	200,00 €
Société de chasse	200,00 €
Club de Gym	200,00 €
Dance Country	200,00 €

Familles Rurales	18 031.68 €
Point Lecture	1 300,00 €
Pêche - A.A.P Elorn	100,00 €
C.C.J.A Jeunes Agriculteurs du Canton	75,00 €
Vie Libre	75,00 €
Croix d'or	75,00 €
Arban base-Landivisiau	200,00 €
Don du sang	100,00 €
Veuves civiles - FAVEC	100,00 €
Accidentés du travail - FNATH	100,00 €
A.R.T	100,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Banque alimentaire	100,00 €
Association "Présence Ecoute Morlaix"	100,00 €
Courir pour la vie	100,00 €
TOTAL GENERAL	23 506.68 €

- **6/ Désignation de délégués titulaires et suppléants au syndicat mixte SCOT-PLH du Léon (via la CCPL)**

Suite à la demande de la Communauté de Communes de Landivisiau, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de désigner 2 délégués titulaires au Syndicat Mixte SCOT-PLH du Léon: Jean JEZEQUEL et Simone LE BORGNE et 2 délégués suppléants: Jean-Yves MEVEL et Isabelle SALIOU.

- **7/ Désignation de délégués aux commissions de travail communautaires**

Après l'adoption du règlement intérieur de la CCPL qui instaure 7 commission de travail, le Maire propose pour ces Commissions:

- > Tourisme- Patrimoine- Culture: LE BORGNE Simone
- > Développement durable- production d'énergie- transports- mutualisation des services: Sylviane SALIOU
- > Immobilier- centre aquatique- déchets- THD: Daniel HERRY
- > Economie- Agriculture: Jean-Yves MEVEL
- > Enfance- Jeunesse: Virginie BOULCH-MEVEL
- > Aménagement du territoire - Equipôle: Joël CLOAREC
- > Finances- Marchés publics- soutien à l'économie: Serge MER

Alain SOMME souhaitait que son groupe participe à ces commissions de travail. Ce en quoi le Maire lui a répondu que le règlement Intérieur Communautaire stipule dans son article VII-4 que le maire désigne les délégués. En outre concernant la Commune de Plougourvest, moins de 3 500 hab., le règlement intérieur n'est pas obligatoire.

- **7/ Acquisition de deux nouveaux ordinateurs à l'accueil de la mairie**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir 2 ordinateurs à l'accueil de la mairie pour un montant 505 € HT l'unité, auprès de RBI à Hougourvest.

- **8/ Division de parcelles entre la commune et les consorts Roudaut Marcel à Kerduff Bian en vue d'une cession partielle**

La Commune cède aux Consorts ROUDAUT Marcel, rue des primevères, une bande de terrain d'environ 300m² à 5€ le m².

- **9/ Travaux de sécurisation de la Rue de l'Etang (jonction Impasse du Guillec) à l'entrée de l'agglomération**

Suite à la parution de l'avis d'appel public à concurrence sur le site de l'AMF29, à la réception des offres le mardi 3 juin 2014 et à l'ouverture des plis, la proposition présentée par l'entreprise EUROVIA BRETAGNE de Saint-Martin-des-Champs est apparue comme étant la mieux-disante par la commune. Approbation par les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents. Le montant du marché engagé est arrêté à la somme de 45 409.40 € HT.

- **10/ Désignation de 3 suppléants pour la commission communale d'appel d'offre**

Les membres du Conseil Municipal à l'**unanimité**, désignent Simone LE BORGNE, Bernard JEZEGOU et Alain SOMME comme suppléants à la commission communale d'appel d'offre

- **11/ Questions diverses**

- Membres de la CCID: Monsieur le Maire informe le conseil des 6 membres titulaires et 6 suppléants pour la commission communale des Impôts directs.
- Membres de la CIID communautaire: Monsieur le Maire propose Jean-Yves MEVEL et Alain SOMME pour la Commission intercommunale des impôts directs.

La Séance est levée à 19h50.